**BULLETIN D'ADHÉSION**

**Mr Mme NOM ...........................................................PRÉNOM ………………………………………...........…**

**ADRESSE .........................................................................................................................................................**

**...........................................................................................................................................................................**

**CODE POSTAL ....................................VILLE ..................................................................................................**

**TÉLÉPHONE FIXE.................................................TÉLÉPHONE MOBILE ......................................................**

**COURRIEL ...........................................................................................................................................**

**SITE D'APPARTENANCE : PARIS-SACLAY CHATOU  RENARDIÈRES **

***CONFIDENTIALITÉ****[[1]](#footnote-1)*

**Je refuse** que les membres du Bureau communiquent aux adhérents de l'ARDER ou aux agents EDF

en activité qui en feraient la demande, les informations suivantes me concernant :

adresse  téléphone fixe  téléphone mobile  courriel ****

***DROIT À L'IMAGE****[[2]](#footnote-2)*

**J’accepte** que les photographies prises lors des manifestations ARDER sur lesquelles je suis reconnaissable soit seul[[3]](#footnote-3), soit au sein d’un groupe soient publiées sur le site de l’ARDER ou le compte Facebook ; accessibles uniquement aux adhérents.

A.................................... le.............................................

**Signature précédée de "Bon pour autorisation"**

**Merci d’envoyer ce bulletin par courriel à** [**contact@arder.fr**](mailto:contact@arder.fr) **. Vous recevrez en retour les modalités de paiement.**

**Le montant de la COTISATION 2024 est de 30 €.**

*La cotisation annuelle couvre l'année calendaire, 1er janvier - 31 décembre, mais, lorsque la date d'adhésion est postérieure au 1er septembre, la cotisation reste valable jusqu'au 31 décembre de l'année suivante****.***

1. **Confidentialité** - Les informations ci-dessus sont utilisées par les membres du Bureau, sous forme papier et électronique, pour la gestion de notre Amicale, l’envoi du courrier et les communications de dernière heure concernant les diverses activités.

   Tout adhérent de l'ARDER ou tout agent EDF en activité qui souhaite reprendre contact avec d'anciens collègues peut, sur demande explicite adressée au Bureau, obtenir ces informations. Cependant, conscients du fait que certains d’entre nous ne souhaitent pas que leur adresse, leur numéro de téléphone fixe et/ou mobile, ou leur adresse électronique, soient connus d’autres personnes que les membres du Bureau, nous vous demandons, si tel est votre cas, de bien vouloir nous le signaler ci-dessus. [↑](#footnote-ref-1)
2. **Droit à l'image** - Lors des diverses manifestations organisées par l'ARDER, des photographies sont prises par des adhérents, et mises sur le blog de l'ARDER, dans le but de créer ainsi une banque d'images de nos activités, mais aussi de pouvoir faire participer virtuellement a posteriori ceux de nos adhérents qui n'ont pas pu vivre ces instants avec nous. Bien évidemment, ces photographies sont mises sur la partie accessible uniquement aux adhérents, à l'exclusion de toute autre utilisation. De plus, une sélection est effectuée pour ne faire figurer que les photos les plus valorisantes. Cependant la loi oblige, dès lors que les personnes sont reconnaissables sur une photo, à obtenir leur autorisation pour pouvoir l'utiliser. D'où le "bon pour autorisation" ci-dessus. [↑](#footnote-ref-2)
3. Vous pouvez vous opposer à la publication d’une photo où vous apparaissez seul en barrant cette option sur le formulaire d’adhésion**. Par contre, vous** ne pouvez pas vous opposer à la publication d’une photo de groupe sur laquelle vous êtes reconnaissable**.** [↑](#footnote-ref-3)